

31.01.2013

Réforme fiscale écologique : un risque pour l'économie suisse

Le Conseil fédéral préconise la mise en oeuvre d'une réforme fiscale écologique dans le cadre de la deuxième étape de la Stratégie énergétique 2050. La Suisse prélève déjà de nombreux impôts et taxes dans le domaine environnemental. Ces redevances poursuivent dans la majorité des cas des objectifs à caractère fiscal. En revanche, toute véritable taxe incitative présuppose une quote-part fiscale neutre. Or, en cas de pression fiscale massive sur l'énergie, les autres types d'impôts ne pourraient toutefois que faiblement être réduits. Il n'y a donc pas lieu d'attendre d'une réforme fiscale écologique des effets positifs sur l'économie, bien au contraire. En principe, le changement climatique constitue un problème global. Un cavalier seul d'une petite économie libérale comme la Suisse dans ce domaine n'aurait donc pas de sens. Ni le climat ni l'économie n'y trouveraient un avantage. Il se traduirait en revanche par le transfert d'entreprises et d'emplois industriels à l'étranger.